



RÉUNIONS d'INFORMATION SYNDICALE

Union
syndicale
Solidaires

spéciales **AESH** organisées par **Sud 04** éducation

- **vendredi 19 février** - 13h30 à 16h30 - Collège J. Giono - Manosque
- **vendredi 12 mars** - 13h30 à 16h30 - Collège C. Reymond
Château-Arnoux

GUIDE AESH

Pour recevoir le **guide gratuitement**, envoyez-nous un courriel avec votre nom et votre adresse postale à admin@sudeduc04.org



Guide
des accompagnant.es
d'élèves en situation de
handicap

éducation
Sud
Solidaires
www.sudeducation.org

SUD éducation 04 - 42 boulevard Victor Hugo - 04000 Digne-les-Bains - tel : 07 49 28 36 16
admin@sudeduc04.org - www.sudeduc04.org - [f](#) Sud éducation 04

ENQUÊTE sur les CONDITIONS de TRAVAIL des AESH

Quelle rentrée sous PIAL ? Et si nous parlions conditions de travail !?

SUD éducation 04 vous propose de remplir ce questionnaire sur les conditions de travail des AESH, dans le cadre de la généralisation des PIAL. Ce questionnaire est anonyme.

Accédez au questionnaire en scannant le QR code ci-contre.



Union syndicale
Solidaires
éducation
Sud 04

organise

deux

RÉUNIONS

d'INFORMATION

SYNDICALE

ouvertes à toutes et tous les

AESH

- **vendredi 19 février 2021** de 13h30 à 16h30 à Manosque
Collège Jean Giono
- **vendredi 12 mars 2021** de 13h30 à 16h30 à Château-Arnoux
Collège Camille Reymond

Programme

Connaître ses droits et les faire respecter

Echanger sur nos conditions de travail

Se défendre collectivement

Qui peut participer ?

En application, de l'article 5 du décret 82-447 du 28 mai 1982, vous pouvez participer à une RIS sur votre temps de travail. C'est un droit pour tou-te-s, quel que soit votre contrat ou votre statut, sans perte de salaire ou récupération d'heures !

Comment participer ?

Vous travaillez en collège ou en lycée, vous devez informer par courriel votre chef-fe d'établissement de votre participation à la réunion ; vous travaillez en école, vous devez informer par courriel l'IEN de votre circonscription :

- pour la réunion du 19 février 2021, prévenir le 17 février à 12h au plus tard
- pour la réunion du 13 mars 2021, prévenir le 11 mars à 12h au plus tard.

Vous trouverez les modèles du courrier à envoyer par mail à votre supérieur-e hiérarchique sur notre site internet : www.sudeduc04.org

Merci de bien vouloir nous envoyer un courriel à admin@sudeduc04.org pour nous informer de votre participation avec votre nom, prénom, établissement(s) et date choisie.

Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à nous contacter !

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site www.sudeduc04.org